BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale

Décision nº 19770 du 12 mai 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale

NOR: INTJ2010523S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 64544 du 5 décembre 2019 (NOR: INTJ1930014S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2020 :

Couturier Philippe NIGEND: 137296 NLS: 5322827

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2020 :

 Pastore Michaël
 NIGEND : 188779
 NLS : 8038874

 Jacquet Olivier
 NIGEND : 174037
 NLS : 8027844

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juin 2020 :

 Tanguy Erwan
 NIGEND : 307800
 NLS : 8105130

 Bréard Benjamin
 NIGEND : 210683
 NLS : 8065837

 Capdecomme Julien
 NIGEND : 220915
 NLS : 8073077

 Jeanjean Matthieu
 NIGEND : 239769
 NLS : 8087742

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2020 :

Thorez Arnaud NIGEND: 349654 NLS: 8117035

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 mai 2020.

Le général de corps d'armée, commandant les écoles de la gendarmerie nationale, T. Morterol